

CESSION de Patientèle KINESITHERAPIE

Cause départ en retraite au 31/12/2021, cède patientèle en "Kinésithérapie" tenue 40 ans, au sein d'une SCM comprenant 2 kinés, 1 assistant collaborateur, 1 pédicure-podologue et 1 orthophoniste. Activité en cabinet, à domicile et en Maison de Retraite. Possibilité d'intégrer une Maison de Santé Pluridisciplinaire, ouverture prévue 4 ème trimestre 2022. CA moyen annuel de 118 K€. Dans un bourg de 1500 habitants situé au sein du Parc Naturel Régional de la Forêt d' Orient, 5 médecins, 1 pharmacie et 1 cabinet d'infirmier(e)s, ...

Tél : 06.14.40.97.94